



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 17.11.2020

Publications supplémentaires: KABGE 17.11.2020

Numéro de publication: KK02-0000015238

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Publication de faillite/appeal aux créanciers Gama Aviation SA

Débiteurs:

Gama Aviation SA
CHE-101.120.417
Boulevard Georges-Favon 43
1204 Genève

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 11.06.2020

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFL.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 18.12.2020

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 1 + 41 22 3888901

F20200946

But :

Acquisition et vente d'avions, organisation-management et marketing dans le domaine

de l'aviation, opérations aériennes commerciales, entretien et réparation d'avions et d'autres moyens de transports aériens, ainsi qu'acquisition et attribution de droits de licence (cf. statuts pour but complet).